



**MAIRIE DE BELLEVILLE SUR LOIRE**

**Place Prudent Chollet ☎ 02.48.78.20.50**

**18240 Belleville sur Loire Fax 02.48.78.20.55**

**Site : [www.bellevillesurloire.fr](http://www.bellevillesurloire.fr)**

**E-mail : [mairie@bellevillesurloire.fr](mailto:mairie@bellevillesurloire.fr)**

# FLASH AVRIL 2015

## AVIS AU PUBLIC

### **CONSULTATION DU PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) CONCERNANT LE CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE (CNPE)**

Conformément au décret n° 2005-1158 du 13 septembre 2005, le CNPE situé à BELLEVILLE SUR LOIRE fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention destiné à organiser la protection de la population en cas d'accident.

En application des dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 5 janvier 2006 relatif à la consultation du public sur le projet de Plan Particulier d'Intervention de certaines installations, le projet est mis en consultation du public pendant un mois.

**Du 30 mars au 30 avril 2015**

Pour le département du Cher en mairie de :

- Belleville sur Loire
- Boulleret
- Léré
- Santranges
- Savigny-en-Sancerre
- Sury-près-Léré

A la préfecture de Bourges ó service interministériel de défense et de protection civiles.

Aux heures habituelles d'ouverture de ces lieux.

## **CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera **le mercredi 8 avril 2015 à 20h30, vote du budget.**

## **VENTE D'UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE**

Rue Robert Foucher (Les Carrés), terrain de 1302 m<sup>2</sup>, 20 p le m<sup>2</sup>. Pas d'assainissement collectif, s'adresser en Mairie. 02.48.78.20.50.

## **APPEL A CANDIDATURE**

La commune recrute un agent pour le Service entretien des bâtiments (Ménage), à temps complet (35h)

Horaires :

- lundi et mardi : 4h00 à 11h30
- mercredi : 4h00 à 10h00
- jeudi et vendredi : 4h00 à 11h00

**(Début de contrat 1<sup>er</sup> juin 2015)**

Vous pouvez déposer votre candidature en Mairie (lettre de motivation et curriculum vitae) avant le **18 avril 2015.**

## **C.P.A.M**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, la CPAM accueillera ses utilisateurs seulement sur **rendez-vous** le vendredi de **10 h00 à 12h00.**

Pour prendre rendez-vous les usagers devront téléphoner au **36 46 de 8h à 18h du lundi au vendredi.**

L'agent d'accueil ne se déplacera pas sur Belleville si elle n'a pas de rendez-vous. Le nombre minimum de rendez-vous n'est pas encore fixé par la responsable de la CPAM qui déclenchera le déplacement de l'agent d'accueil.

**Les usagers sont encouragés à se déplacer à Boulleret au relais de services publics.**

## **DÉCHÈTERIE COMMUNALE**

### **Dès le lundi 2 mars : Rappel des jours et horaires :**

<b>Lundi</b>	<b>13h30 - 17h00</b>
<b>Mercredi</b>	<b>13h30 - 17h00</b>
<b>Samedi</b>	<b>10h00 - 12h00</b>

## **DÉCHÈTERIE D'ASSIGNY**

**Rappel horaires.** Lundi, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

**A compter du 1<sup>er</sup> avril** : horaires d'été :

Lundi, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

## **RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE**

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**
- **Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

**POSSIBILITE DE CONSULTER L'ARRETE DANS SON INTEGRALITE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET.**

## **CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES**

Le cabinet d'infirmières de Belleville sur Loire vous accueille au centre médico-social, place Prudent Chollet (place de la Mairie) tous les mardis et vendredis de 7h45 à 8h15.

Vous pouvez joindre le cabinet en composant le 02.48.72.50.29

## **MEDECINS DE GARDE**

Pour connaître l'identité du médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, il vous faut composer le 15 (centre des médecins de garde). On jugera alors si votre appel nécessite une intervention urgente, dans le cas contraire, vous reprendrez contact avec votre médecin traitant dès que possible.

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2015.**

Le Conseil Municipal, réuni le 18 mars 2015 a étudié les points suivants :

- Délégation du Conseil Municipal au Maire pour représenter la commune suite à une requête déposée près du Tribunal Administratif d'Orléans par Benjamin Halay et décision de recourir à un avocat, pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance,
  - Souhait de Monsieur Cros d'intégrer les commissions suivantes :
    - finances ó agriculture/environnement ó loisirs/culturel ó sécurité civile ó bâtiments communaux ó PLU - voirie/habitat,
  - Annulation d'une délibération n° 2015/011 du 21 janvier 2015, se rapportant au versement d'une subvention de 120 000 € au profit de la CDC,
  - Attribution d'une subvention exceptionnelle et d'un soutien financier et logistique au club de boxe bellevillois dans le cadre de l'organisation d'un gala de boxe anglaise le 04 avril prochain,
  - Report de décision suite à une proposition d'adhérer à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Cher mise en place par le Conseil Général du Cher,
- Extension de l'éclairage public sur le chemin d'accès et parking du terrain de rugby sachant que 50 % du montant des travaux est financé par le SDE 18,
- Report de décision dans l'attente de rencontrer un représentant du SDE 18, suite à leur proposition d'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique,
  - Remplacement pour mise en conformité du transformateur du caravaning par la société CEE Val de Loire et destruction du transfo pollué par un organisme agréé,
  - Choix de l'attributaire du marché de rénovation des deux courts de tennis : société LAQUET TENNIS de Lapeyrouse Mornay (26),
  - Approbation d'un avenant pour prolongation du marché actuel d'entretien ménager du complexe sportif du fait de délais administratifs pour le lancement du nouveau marché,
  - Renouvellement de la convention triennale conclue entre la commune et l'association des Amis de la Maison de Loire du Cher,

- Suite à une proposition de la SAFER, accord pour lui confier - une procédure intitulée « biens présumés sans maître » permettant de répertorier l'ensemble des terrains vacants sur la commune présumés sans propriétaire, - ainsi que la réalisation d'un inventaire de tous les chemins ruraux pour une meilleure valorisation de notre réseau chemins et la création éventuelle de nouveaux itinéraires de randonnée ;
- Organisation du bureau de vote pour les deux scrutins des élections départementales,
- Acquisition d'un photocopieur TOSHIBA pour l'accueil péri-scolaire « les LOUPIOTS »,
- Mise en place de deux containers tri sélectif verres et cartons près du gymnase,
- Ligne Grande Vitesse Paris/Orléans/Bourges/Clermont-Ferrand/Lyon : le Maire informe l'assemblée que le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne a voté une motion en faveur du tracé OUEST.

### **TARIF SPECIAL BELLEVILLOIS(ES) AU CENTRE AQUATIQUE**

Comme indiqué dans la profession de foi lors des dernières élections municipales, la commune met en place des tarifs préférentiels au centre aquatique des Presles pour tous les Bellevillois et Bellevilloises.

**Les cartes sont délivrées en Mairie.**

Pour obtenir cette carte il faut vous présenter muni **impérativement** :

- d'une photo d'identité,
- de votre Carte Nationale d'Identité ou du livret de famille
- d'un justificatif de domicile récent (- de 2 mois).

Aucune carte ne vous sera délivrée si vous manquez un seul de ces justificatifs.

### **A.C.P.G**

AMIS ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES

Si vous vous trouvez seuls vous pouvez rejoindre notre section **A.C.P.G. C.A.T.M** de Belleville sur Loire.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Mme Josette LAURENT, présidente de section au 02.48.72.62.63.

# BOXE

**SAMEDI 4 avril 2015 19H - Belleville sur Loire (18)**  
**Gymnase de Belleville sur Loire - Route de Santranges**

Sous le contrôle de la FFB

## Championnat de France poids lourd

**LEONET Cyril**  
Champion de France - Limoge



**VS**  
10X3

**LAROUICHE Marouan**  
Boxing Club Victoria - Orléans



## Combat international super mi-moyen

**ARIK Nordine**  
Boxing Club Victoria - Orléans



**VS**  
6X3

**MILENKOVIC Goran**  
Serbie



## Combat international féminin super coq

**VARGAS Jessica**  
Boxing Club Victoria - Bolivie



**VS**  
6X2

**NADJ Jasmina**  
Serbie



Et les boxeurs et les boxeuses de Belleville sur Loire  
TURPIN Pierre - TURPIN Maxime - PATIN Isabelle - GAUCHER Amelie - FOURNIER Amandine

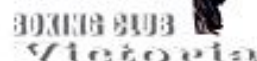
### Point de vente billetterie :

**Utile Supermarché**, rue de Beaumont - 18240 Belleville sur Loire - 02 48 72 16 17

**Bar Brasserie le Diabolo Menthe**, 20 rue Emile Zola 45000 Orléans - 02 38 54 92 48

Ring : 25 euros - Seconde : 20 euros - Gradin : 15 euros

Copyright © - Orléans



**Le mardi 07 Avril 2015 à 20H30  
à la salle des fêtes de Belleville s/Loire.**



**Date de sortie :** 11 février 2015 (1h 38min) **Genre :** Comédie

**Réalisé par :** Stéphane Meunier Avec Didier Bourdon, Lorant Deutsch, Lionel Astier

### **Synopsis**

"Saint-Loin-la-Mauderne", un petit village frappé de plein fouet par la crise et la désertification.

Son dernier espoir : relancer l'usine de fumage de saumon. Seul problème, les assurances exigent la présence d'un médecin à demeure. Or, le dernier a pris sa retraite il y a plus de cinq ans sans jamais trouver de remplaçant. Derrière Germain, leur maire bourru mais charismatique, les habitants vont tout faire pour convaincre le très parisien docteur Maxime Meyer que le bonheur est à Saint-Loin-la-Mauderne!

**Tarif normal : 5,5€, tarif -16 ans : 4€ abonné:4,5 euros**



## Soirée Conférence

**La Maison de Loire du Cher**

En partenariat avec

**Le service du Cher de l'ONCFS Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**

Ont le plaisir de vous convier à une conférence sur le thème de :

### *La présence du Castor d'Eurasie dans le val de Loire*

Le vendredi 10 avril à 20 h 00

**À la Maison de Loire du Cher à Belleville sur Loire**

La conférence sera présentée par Monsieur **Christophe Renaud**,  
agent technique de l'Environnement à l'ONCFS du Cher

- le Castor d'Eurasie : biologie, habitats, statut de protection
- le réseau Mammifères de Loire : autres espèces protégées liées aux cours d'eau
- les barrages de castor : problématique, réglementation et retour d'expériences
- La prise en compte de la Trame Verte et Bleue dans les PLU
- La gestion des espèces invasives



*Entrée gratuite - une collation sera vous sera proposée à l'issue de la conférence*





**BELLEVILLE RUGBY CLUB**

Animé par MARCEL

# **SUPER LOTO DU PRINTEMPS**

## **SAMEDI 11 AVRIL**

**SALLE DES FETES DE BELLEVILLE SUR LOIRE**

Ouverture des portes 17h30 Début parties 19h

**21 PARTIES - Avec ses super lots  
PARTIE BINGO  
PARTIE SURPRISE – PARTIE DU PERDANT**

**5€ LE CARTON 16€ LES 4 20€ les 6 45€ les 15**

**Buvette –sandwichs – pâtisseries – crêpes**

**Réservation conseillée au 06-67-51-85-75 ou 03-86-26-42-37  
Et le 11 Avril au 02-48-72-66-22**

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le mercredi 25 mars, une quarantaine de retraités bellevillois ont foulé le parquet de la salle des fêtes au rythme du tango, valse et bien d'autres ! Cette première après-midi dansante a eu lieu dans une ambiance conviviale, amicale et dans la bonne humeur autour d'un café et douceurs sucrées. Des résidents du centre intergénérationnel ont partagé ce moment de détente avec des souvenirs musicaux. Une prochaine animation aura lieu dans 2 mois environ.



## **CHARIBAUDE**

L'association **CHARIBAUDE** organise sa traditionnelle **soirée moules-frites** à la salle des fêtes communale,

**le samedi 18 avril 2015 à partir de 19H30.**

- Kir
- Moules-frites (à volonté)
- Salade /fromage
- Dessert

Tarifs (boisson non comprise) : Adhérents : 16p - Invités 19p - Enfants 8p.


Renseignements : 02.48.72.57.13 ou [www.charibaude.fr](http://www.charibaude.fr) ou [contact@charibaude.fr](mailto:contact@charibaude.fr). Date limite d'inscription le vendredi **10 avril 2015**.

**Tarifs (\*) :**

**Non-adhérent : 75 € les 4 jours.**

**Adhérent : 70 € les 4 jours.**

*(Pensez au Pass'Sports et Culture)*


**Nombre de places limité**

## - LES TRAPPEURS 2015 -



### Du 27 au 30 avril :

S'émerveiller, rigoler, courir, construire...  
 A travers d'activités de plein air, sorties  
 vélo, bricolages et bien d'autres choses  
 encore !

### SEJOUR NATURE DE 4 JOURS - A PARTIR DE 5 ANS

<b>LUNDI</b>	<p align="center">- De 9h30 à 16h30 -</p> <p>(Les enfants devront prévoir un pique-nique pour tous les midis)</p> <p>Matins : Ateliers au choix de l'enfant (balades ou bricolages nature).</p> <p>Après-midis : Jeux et aventures grandeur nature !</p>
<b>MARDI</b>	
<b>MERCREDI</b>	
<p align="center"><b>JEUDI</b></p> 	<p align="center"><b>AVENTURE A LA JOURNEE AU PARC DU MORVAN A SAINT BRISSON (58)</b></p>  <p align="center">       Parc        naturel        régional        du Morvan     </p> <p align="center">- SORTIE EN BUS -</p>

### MODALITES D'INSCRIPTION :

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES JUSQU'AU 18**  
**AVRIL**  
 à la Maison de Loire.



# Séjour nature au lac des Settons du lundi 4 au jeudi 7 mai 2015

Les Raboliots proposent durant les vacances de Printemps un séjour nature au lac des Settons en Bourgogne

18 jeunes découvriront le parc régional du Morvan **du lundi 04 mai au jeudi 07 mai 2015**

Les enfants âgés de 7 à 12 ans sont concernés par ce déplacement et seront encadrés par Fabienne et son équipe.

L'hébergement se fera en tipi chauffé de 4 ou 6 lits, ([www.activital.net](http://www.activital.net)). La structure Eco Base Morvandelle se situe en bordure du lac, elle est agréée par Jeunesse et Sports.

Toutes les activités proposées seront encadrées par des moniteurs diplômés.

Ce séjour s'adresse en priorité aux jeunes bellevillois (ses), mais en cas de places vacantes, il sera ouvert aux enfants scolarisés dans la commune.

**Pré-inscription en mairie jusqu'au mercredi 15 avril 2015 inclus. En cas de trop forte affluence, un tirage au sort aura lieu le jeudi 16 avril à 18h30 en mairie.**

La date de la réunion élus-équipe-famille vous sera communiquée lors de l'inscription définitive de votre enfant.

Le prix du séjour s'élève à environ 300 € par jeune. La municipalité et la CAF subventionnent très largement ce déplacement.

La participation financière demandée sera de 45, 60 ou 75 € par enfant en fonction de votre quotient familial CAF pour les bellevillois (ses) et de 100 € pour les jeunes issus d'une autre commune.




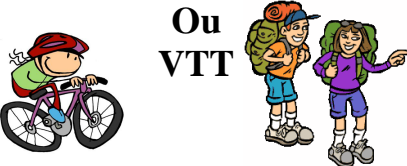


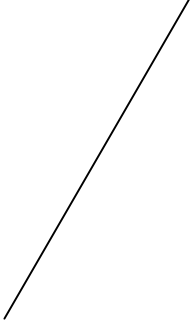
*Merci de communiquer votre numéro d'allocataire CAF lors de la pré-inscription.*

**Règlement à l'inscription (possibilité de payer en deux fois) ó libellez vos chèques à l'ordre du Trésor Public.**

Renseignements auprès de Nathalie Marchand à la mairie au 02-48-78-21-35



## Planning de la semaine

	Matin	Après midi	Soir
<b>Lundi 04 mai</b>	<p><b>Voyage de Belleville jusqu'au lac des Settons Arrivée avant midi</b></p> <p><b>Installation</b></p>	<p><b>Voile</b></p> 	<p><b>Soirée Jeux</b></p>
<b>Mardi 05 mai</b>	<p><b>Randonnée pédestre Ou VTT</b></p> 	<p><b>Voile</b></p> 	<p><b>Soirée Jeux</b></p>
<b>Mercredi 06 mai</b>	<p><b>Randonnée pédestre Ou VTT</b></p> 	<p><b>Voile</b></p> 	<p><b>Soirée Jeux</b></p>
<b>Jeudi 07 mai</b>	<p><b>Voile</b></p> 	<p><b>Rangement des affaires Jeux extérieurs</b></p> <p><b>Départ pour Belleville Retour prévu vers 18 h</b></p>	

*Des modifications peuvent intervenir*

# Les Raboliots vous donnent rendez-vous en mai

Les Raboliots organisent **du lundi 04 mai au jeudi 07 mai 2015** 4 jours d'activités pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire. Laetitia et son équipe proposeront des activités manuelles et/ou jeux le matin et tous les après-midi une sortie sera programmée (parc de loisirs, poney etcí )

Les enfants seront accueillis de 7h30 à 9h et partiront de 17h30 à 18h. Les activités se dérouleront au sein des Loupiots.

Les repas seront pris au restaurant scolaire, le goûter sera fourni par la municipalité.

Cette semaine s'adresse en priorité aux jeunes bellevillois (ses), mais en cas de places vacantes, il sera ouvert à tous les enfants scolarisés au groupe scolaire Henri Foucher.

**Vous pouvez dès et déjà vous pré-inscrire et ce jusqu'au mercredi 15 avril 2015 inclus.**

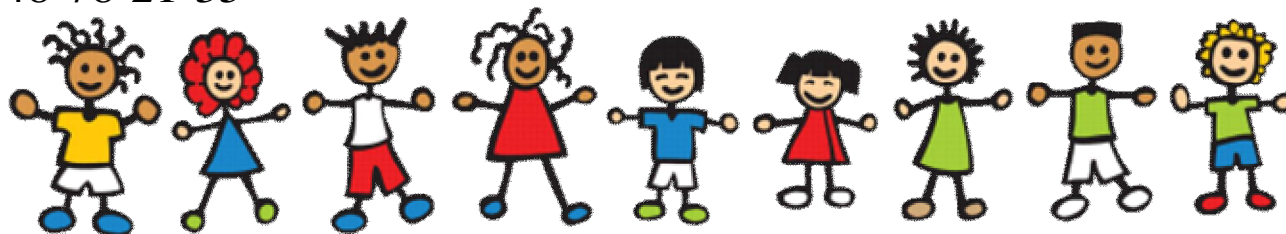
**En cas de trop forte affluence, un tirage au sort aura lieu le jeudi 16 avril à 18h30 en mairie.**

La municipalité et la CAF financent très largement cette animation.

La participation demandée sera 10, 20 ou 35 ¤ par enfant en fonction de votre quotient familial CAF pour les bellevillois (ses) et de 50 ¤ pour les jeunes issus d'une autre commune. Les repas pris au restaurant scolaire seront réglés en sus (tickets, espèce ou chèque / tarif école maternelle ou primaire en fonction de l'âge de votre enfant).

*Merci de communiquer votre numéro d'allocataire CAF lors de la pré-inscription.*

Renseignements auprès de Nathalie Marchand à la mairie au 02-48-78-21-35



## **CLUB DE JUDO**

D' excellents résultats pour le Judo Club de BELLEVILLE-SUR-LOIRE au tournoi de DUN-SUR-AURON le 15 mars dernier.

Les efforts de la nouvelle équipe du JC BELLEVILLE, pour tirer le club vers le haut ont donc payés!

Les jeunes judokates se sont distinguées au tournoi de DUN SUR AURON avec trois podiums :

- LERICHE Lilou: 1ère;
- LAFFONT Zoé: 1ère;
- LAFFONT Cyrielle: 3ème.

Félicitations aux jeunes médaillées!



Les cours de judo proposés par le club se déroulent les mardis et jeudis de 18h à 19h pour les enfants, de 19h à 21h le mardi et de 19h à 20h le jeudi pour les adultes.



Il s'agit de Tanguy Barillot et de Teddy Rouillard qui sont classés respectivement deuxième et troisième au championnat du Cher.

Le club de ju-jitsu vous invite à venir découvrir l'activité le jeudi soir de 20h à 21h. Premier cours gratuit.



# REGLEMENT

« Brocante - Vide Grenier »

## 1 ó DATE ET LIEU :

La brocante aura lieu le : **SAMEDI 9 MAI 2015 dans le bourg de Belleville/Loire**

## 2 ó LES INSCRIPTIONS :

L'inscription ne sera définitive, **qu'après réception des pièces à fournir (voir ci-dessous).**

- Demande d'inscription brocante remplie complètement
- Photocopie de la carte d'identité pour les amateurs ou de la carte professionnelle,
- Pour les amateurs, attestation sur l'honneur certifiant n'avoir participé à aucune autre brocante depuis le début de l'année sur la commune.

## 3 - TARIF :

La location de l'emplacement est fixée à **2,00 € le mètre.**

## 4 - LES EMPLACEMENTS :

**Ils seront attribués le samedi matin dans l'ordre d'arrivée des exposants.** En aucun cas, l'exposant se placera où il le voudra. Les exposants pourront se présenter à **partir de 6h00.**

## 5 - RESPONSABILITE :

L'exposant sera responsable de son stand. Les organisateurs bénévoles déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, accident, dégradation volontaire ou involontaire et autre événement néfaste.

A leur départ, les exposants **devront laisser leur emplacement propre. En aucun cas il ne sera admis de dépôt de marchandises invendues ou de débris sur la zone de brocante après le départ de l'exposant.**

**DEMANDE D'INSCRIPTION BROCANTE :**

**SAMEDI 9 MAI 2015**

Nom ou raison social : í í í í í í í í í í í í í í í í í í ..

Adresse complète : í  
í í

Tel : í í í í í í í í í í Port : í í í í í í í í í í

<b>Amateur</b>	<b>Professionnel</b>
Pièce d'identité N° : í í í í í í í í í í ... Délivrée le : í í í í í í í í í í í í í í à : í í í í í í í í í í í í í í í í í	N° Registre du commerce ou des Métiers : í í í í í í í í í í í í í í í í í í í . Délivrée le : í í í í í í í í í í í í í ..í .. à : í í í í í í í í í í í í í í í í í í

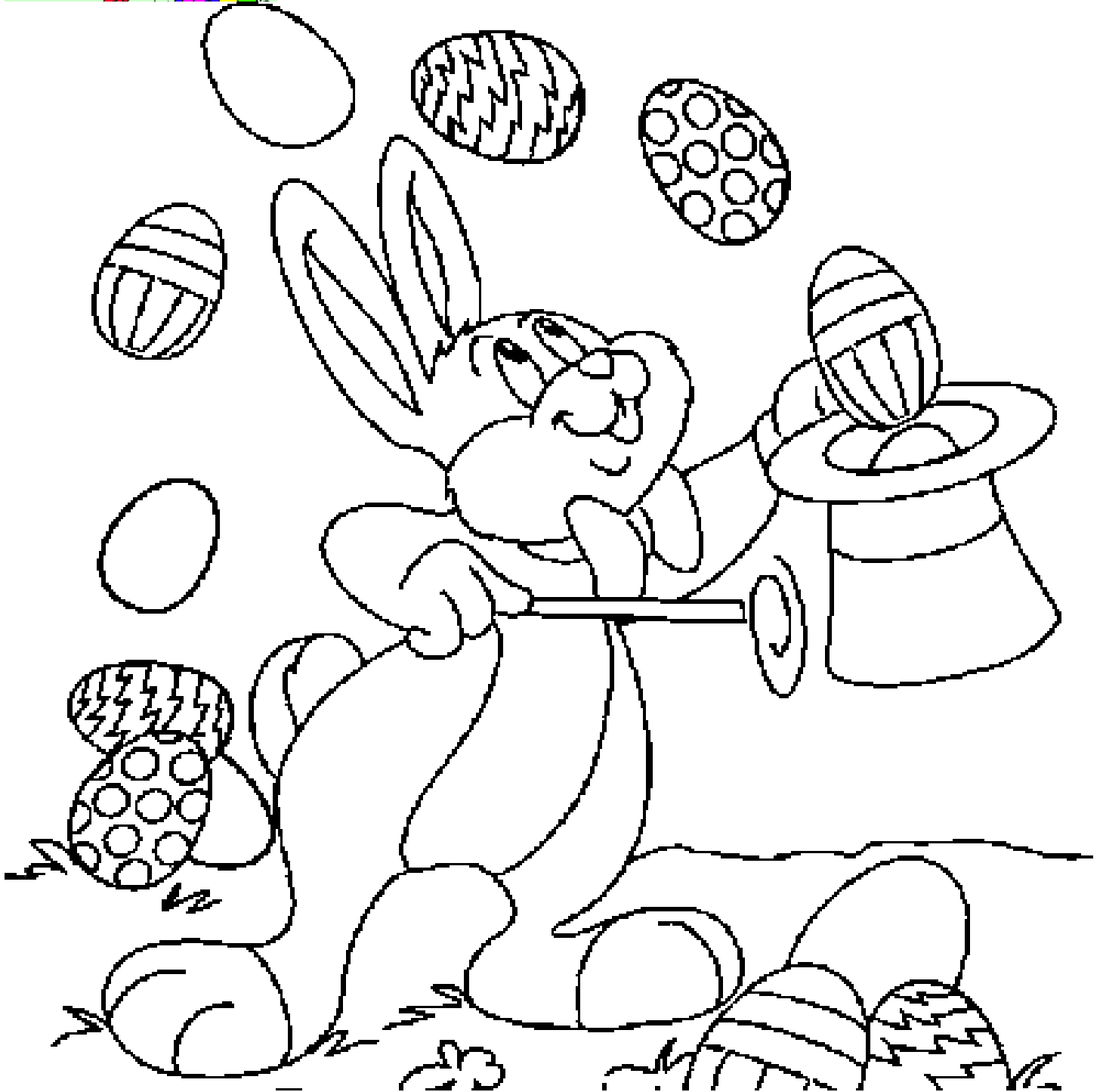
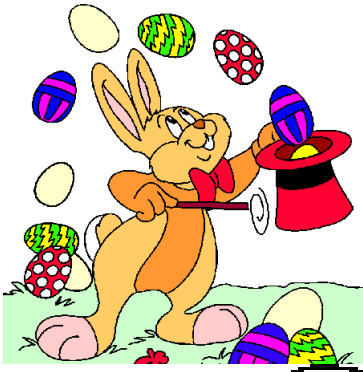
Emplacement : í í í í í í í í í í í í í í . M x 2,00 p = í .. , .. Euros.

**Le fait de adresser cette inscription vous engage à respecter le règlement.**

Fait le í í í í í í í í í í  
à í í í í í í í í í í í í í ..

Signature :





**Solution jeux «Flash mars 2015 »**

**1/ MASQUE - 2/ COSTUME - 3/ CHAR - 4/NICE - 5/ MARDI - 6/ CONFETIS - 7/ARLEQUIN -  
8/ CARNAVAL - 9/ BAL - 10/ MARACAS - 11/NICE - 12/ FETE - 13/ SERPENTIN - 14/BINCHE**